

Les comités stratégiques du Tourisme outre-mer

Le Comité stratégique du Tourisme outre-mer (CSTOM), co-organisé par la Direction générale des outre-mer et Atout France, est un événement annuel qui réaffirme la volonté politique de développer le tourisme en outre-mer et apporte aux décideurs et investisseurs les arguments techniques leur permettant d'agir en matière de développement touristique.

Depuis 2024, des CSTOM sont également organisés localement afin de prendre en compte les spécificités et besoins de chaque bassin récepteur.

Les CSTOM pléniers

2025

Le 23 septembre a eu lieu la cinquième édition du Comité Stratégique du Tourisme en Outre-Mer (CSTOM).

L'événement, co-présidé cette année par M. Christian MANTEI, président d'Atout France et M. Olivier JACOB, Préfet, Directeur Général des outre-mer, a réuni près d'une centaine de participants autour de 3 thématiques fortes déclinées en tables rondes :

- **Comment la crise renforce-t-elle la résilience et peut-elle générer de nouvelles opportunités ?**

De nombreux territoires ont été récemment impactés par des crises de différentes natures aux impacts majeurs. De nature climatique, sociale et sanitaire, la crise ne se programme pas mais la gestion de crise et la sortie de crise peuvent être anticipées

- **Le renouveau des investissements touristiques en outre-mer : Comment l'investissement et l'innovation renforcent l'attractivité des offres ?**

Le secteur du tourisme en outre-mer connaît actuellement un « renouveau des investissements », porté par plusieurs dynamiques : des politiques publiques incitatives, une demande touristique en hausse, et des projets structurants visant à diversifier l'offre et à valoriser les atouts uniques de ces territoires. Ils s'inscrivent dans une dynamique de relance économique et de diversification de l'offre.

- **Diversification des marchés et des clientèles, mode d'emploi.**

La diversification des marchés reste un enjeu majeur pour les destinations ultramarines. Elle permet notamment d'optimiser la saisonnalité ou de renforcer la création de valeur. La conquête de nouveaux marchés est toutefois un exercice complexe et un engagement à long termes qui suppose de la méthodologie et des arbitrages.

2024

Le 17 septembre 2024, s'est tenu le 4ème CSTOM plénier dans l'enceinte du salon IFTM Top Résa à Paris. L'événement, présidé par Olivier JACOB, Préfet, Directeur Général des outre-mer, a réuni plus de 150 participants autour de 3 thématiques fortes déclinées en tables rondes :

- **Tourisme et sport : les Outre-mer, champions olympiques ?**
Les activités sportives constituent de plus en plus un facteur d'attractivité des territoires, en particulier des littoraux et des montagnes. Comment valoriser la pratique sportive et quelle place donner au sport dans le développement du tourisme permanent ou événementiel dans les outre-mer ?
- **La desserte aérienne des Outre-mer**
Présentation par la DGAC de son étude sur l'évolution de la desserte aérienne vers les outre-mer. Quelles évolutions de l'offre depuis 10 ans ? Quels impacts sur la fréquentation et les dynamiques de marché ?
- **L'hébergement touristique au cœur de la compétition**
Dans l'industrie touristique, l'offre d'hébergement joue un rôle crucial dans le positionnement concurrentiel des destinations et dans l'expérience des voyageurs. Elle doit également refléter la culture du territoire, respecter son environnement et répondre aux attentes des voyageurs. Comment concilier tous ces facteurs, quelles évolutions des modèles économiques ?

Les équipes de la Direction générale des outre-mer et d'Atout France ont, pour la première fois, décidé d'organiser le CSTOM lors de l'IFTM Top Résa, dans l'enceinte du salon, pour réunir dans un seul et même lieu les acteurs phares du secteur, faciliter les connexions stratégiques et interactions directes afin de faire éclore synergies, partenariats et développement de projets communs.

Des rencontres d'affaires avec les voyagistes internationaux

Afin de compléter cette séquence, Atout France, la Direction générale des outre-mer et Air France ont organisé un workshop qui a permis de mettre en relation 59 professionnels du tourisme ultra-marins avec 20 tour-opérateurs internationaux afin de développer leurs relations commerciales et conforter leur part de clientèle étrangères.

||

2023

Le 2 octobre 2023, le Ministre délégué chargé des Outre-mer, Philippe Vigier, a présidé la troisième édition du Comité stratégique du tourisme en Outre-mer (CSTOM), marquant la gouvernance partagée de

la stratégie touristique dans ces régions.

Cette édition, co-organisée par la Direction générale des Outre-mer et Atout France, a réuni collectivités territoriales, comités du tourisme, acteurs socioprofessionnels, représentants de l'État et grandes institutions partenaires.

Philippe Vigier a ouvert l'événement, suivi par Caroline Leboucher, Directrice générale d'Atout France, qui a présenté les principaux enjeux pour le tourisme ultramarin. Proposé en présentiel et à distance, le Comité a constitué un lieu d'échanges, de débats et de propositions.

Les discussions ont rappelé que, pour la plupart des territoires ultramarins, le tourisme représentait un secteur économique majeur, générant plusieurs dizaines de milliers d'emplois, tout en s'appuyant sur une biodiversité unique.

Deux thématiques ont structuré les échanges :

- **L'attractivité des territoires**, avec une intervention de Christophe Strobel sur les perspectives de transformation du tourisme en France.
- **Le tourisme durable et la transformation de l'offre**, avec des focus sur l'hôtellerie, l'aérien et la croisière.

La journée s'est conclue par l'intervention d'Olivier Jacob, Directeur général des Outre-mer, suivie d'un moment d'échanges avec les participants

2022

Le 19 septembre 2022 a eu lieu, au Ministère des Outre-Mer, la 2ème édition du Comité Stratégique du Tourisme Outre-Mer.

Avec plus de 150 participants in situ et à distance, ce moment dédié aux territoires d'outre-mer s'est tenu sous la double présidence d'**Olivia Grégoire**, Ministre déléguée, chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et de **Jean-François Carencu**, Ministre délégué, chargé des Outre-mer.

Le Comité, organisé par la DGOM et Atout France a permis d'échanger sur les principaux enjeux auxquels les destinations doivent répondre, en particulier celui de la transformation durable, de la valorisation renforcée des métiers du tourisme et de la reconquête des clientèles internationales.

Les ateliers organisés ont également permis de mettre en avant de nombreux projets innovants déjà réalisés ou en cours de montage et de présenter plus en détails tous les programmes d'accompagnement du plan Destination France proposés aux acteurs publics et aux entreprises.

A noter en particulier les [appels à manifestation d'intérêt](#) en cours organisés par Atout France dédiés aux hébergements touristiques, aux innovations en matière de tourisme durable et à l'accélération digitale.

Comme l'a souligné la Ministre déléguée au Tourisme, il faut se féliciter de la reprise du tourisme en outre-mer tout en continuant à agir afin d'accélérer le rebond sur les marchés internationaux.

2021

Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, et Jean-Baptiste Lemoyne, ministre délégué chargé du Tourisme, des Français de l'étranger, de la Francophonie et des Petites et Moyennes Entreprises, ont présidé jeudi 3 février 2021 le premier Comité stratégique du tourisme Outre-mer (CSTOM).

Le Comité stratégique du tourisme Outre-mer a pour vocation de développer un tourisme durable et résilient dans les Outre-mer en réunissant les représentants de l'Etat, des territoires et du monde économique autour d'une feuille de route commune.

Plus de 200 professionnels ont participé à ce premier rendez-vous qui a permis d'installer le Comité ainsi que sa déclinaison à venir par bassins (Antilles/Guyane, Océan Indien, Pacifique).

Les participants ont pu revenir, avec les Ministres, sur les mesures du plan Destination France plus spécifiquement dédiées aux territoires d'Outre-mer, particulièrement fragilisés par la crise sanitaire. A cette occasion, Caroline Leboucher a présenté, avec les équipes du ministère des Outre-mer, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et du ministère de l'économie, la feuille de route du Pôle Outre-Mer d'Atout France et la déclinaison des actions du plan Destination France visant à favoriser la relance des destinations et le développement d'un tourisme durable et résilient dans les outre-mer dont la mise en œuvre est confiée à Atout France.

Le Pôle Outre-Mer d'Atout France assurera en effet l'appui technique de ce Comité en veillant à une concertation approfondie et à une co-construction des stratégies touristiques entre les professionnels et les pouvoirs publics, et à une bonne prise en compte des besoins et spécificités des destinations dans le déploiement du plan Destination France.

[Pour en savoir plus, consultez le communiqué de presse](#)

Les CSTOM par bassin

2026 - Bassin Antilles - Guyane

Les 18 et 19 juin derniers, la DGOM et Atout France, avec le soutien de la DEETS (Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et la Région Guadeloupe ont réuni les forces vives du bassin Antilles-Guyane lors du Comité Stratégique du Tourisme des Outre-mer (CSTOM).

Pendant deux jours, collectivités, services de l'État, professionnels et partenaires ont partagé une ambition commune : construire un tourisme ultramarin plus résilient, durable et créateur de valeur.

- [Télécharger le document CSTOM 2026 - Actes.pdf](#) PDF – 3.62 Mo
- [Télécharger le document CSTOM 2026 Complet.pdf](#) PDF – 24.27 Mo

2025 - Bassin Océan indien

En juin 2025, Atout France a réuni les acteurs du tourisme de La Réunion et de Mayotte afin de réfléchir au développement du tourisme à l'échelle régionale.

- [Télécharger le document CSTOM Bassin Océan indien - Juin 2025_ Les actes](#) PDF – 2.48 Mo
- Retour sur le CSTOM océan Indien



2024 - Bassin Antilles - Guyane

Les 5 et 6 juin 2024, la Martinique a accueilli les acteurs du tourisme du bassin Antilles - Guyane pour le tout premier CSTOM organisé à l'échelle d'une région.

